

Communiqué de presse

Morges, le 18 juin 2018

Romande Energie étoffe son offre avec une solution pour les regroupements

Pour être au plus près des attentes de ses clients et pour donner suite aux succès enregistrés avec sa nouvelle prestation de *contracting microgrid* (réseaux privés de quartier en délégation), Romande Energie propose dorénavant une solution pour les *regroupements*. Celle-ci complète son offre, unique à ce jour dans le milieu énergétique. Le *regroupement* permet aux consommateurs de partager une installation de production propre et de consommer directement, ou vendre à des tiers proches, l'énergie produite.

Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, la loi sur l'énergie a évolué et favorise l'autoconsommation par la création de regroupements (art. 17 et 18). Cette nouveauté permet aux habitants, propriétaires ou locataires, de partager une installation locale de production, par exemple des panneaux photovoltaïques sur le toit, et d'en optimiser l'autoconsommation par un partage élargi. Les participants au regroupement sont toujours gagnants : ils augmentent leurs consommations d'énergie locale, gagnent en autonomie et peuvent profiter d'un meilleur prix.

Une ouverture du marché avant l'heure pour les particuliers et les petites entreprises

Le regroupement, une fois constitué et annoncé, gère l'ensemble des éléments de comptage et de facturation de son micro-réseau. Il n'est raccordé au fournisseur local que par un seul et même point de raccordement électrique. Il est libre d'installer ses propres compteurs et de facturer l'énergie autoconsommée, l'énergie du réseau, l'acheminement et les taxes à l'ensemble de ses membres.

Les avantages d'un tel regroupement sont évidents : tant les propriétaires que les locataires – par le biais de leur bailleur / propriétaire – gagnent en indépendance énergétique, consomment une énergie plus locale et renouvelable et peuvent diminuer leurs factures d'électricité.

Romande Energie est à même d'accompagner la création de tels regroupements par une offre clé en mains, modulaire, allant de la gestion du réseau privé à l'administration complète ou partielle des données de comptage, en passant par l'installation des panneaux solaires, la visualisation des données de consommation et l'envoi des factures au nom du gestionnaire du regroupement.

Contacts

Caroline Monod
Chargée de communication
Romande Energie SA

Tél. fixe : +41 (0)21 802 95 78
Mobile : +41 (0)79 473 32 99
Email : caroline.monod@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes ; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif ; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables ; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique. Ces priorités s'inscrivent dans la vision du Groupe : faciliter et accélérer la révolution énergétique en Suisse.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch